



Commune de Corte

Compte Administratif 2016

- 1 : **Présentation générale** : page 2
- 2 : **Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes** : pages 3 à 10
- 3 : **Section d'Investissement : Dépenses et Recettes** : pages 11
- 4 : **Etat de la dette** : page 12
- 5 : **Epargne** : pages 12 et 13
- 6 : **Personnels** : page 13

L'édition complète du CA 2016 et ses documents annexes peuvent être consultés en Mairie.
Ils sont à la disposition des Conseillers Municipaux qui le souhaitent.
Les ratios comparatifs illustrant ce document se basent sur les données nationales 2015 et sur une population de 7 422 habitants

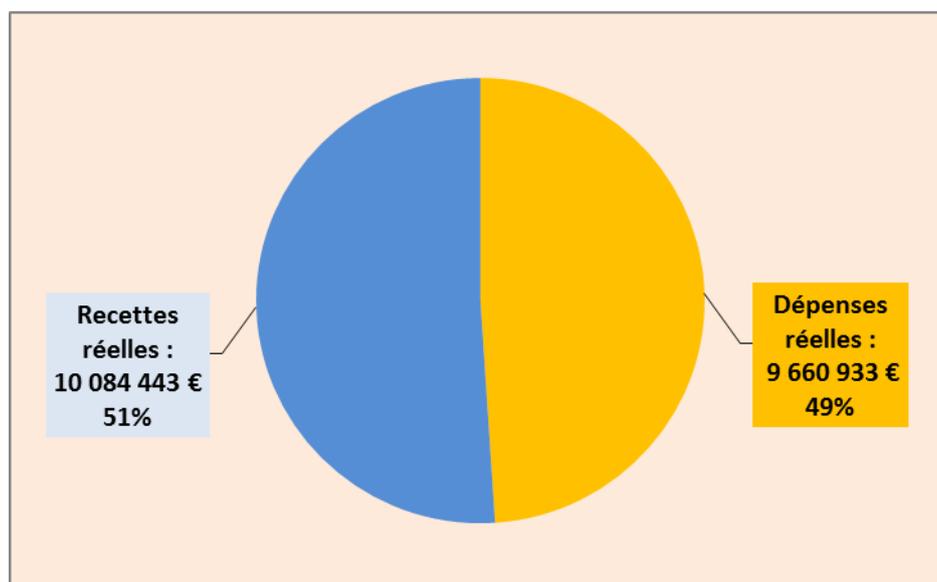
Présentation générale

Le constat chiffré de l'exécution du budget 2016 montre :

- Une baisse des dépenses de fonctionnement.
- Une baisse globale des dotations de l'Etat succédant à une phase de tassement continue depuis 2012.
- Un investissement réalisé toujours en phase dynamique sans recours à l'emprunt.

Ainsi, grâce à aux orientations politiques prises pour gérer ses finances dans un environnement budgétaire contraint, notre commune consolide son épargne et ses marges de manœuvres, sans augmentation des taux d'imposition pour la 12^{ème} année consécutive.

Vue d'ensemble du Compte Administratif 2016



RESULTAT DE L'EXERCICE (hors opérations d'ordre)	Crédits ouverts 2016 (BP +DM)	CA 2016
Fonctionnement : Dépenses réelles	7 299 000 €	6 995 396 €
Fonctionnement : Recettes réelles	8 184 503 €	8 197 204 €
Investissement : Dépenses réelles	5 092 328 €	2 678 548 €
Investissement : Recettes réelles	3 246 965 €	1 887 239 €

Dépenses de Fonctionnement

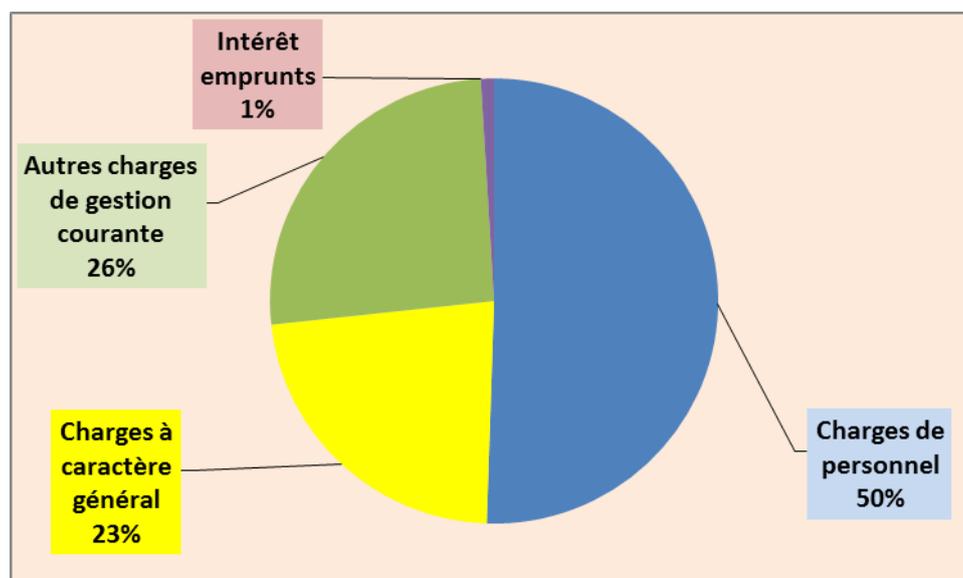
	BP + DM	CA 2016
Dépenses réelles de fonctionnement	7 299 000 €	6 995 396 €

On constate une exécution des dépenses réelles de fonctionnement inférieure de 303 604 € par rapport à la prévision.

Ainsi les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une diminution de 1,9 % par rapport à l'année 2015 soit – 138 336 €

Comme détaillé dans les pages suivantes, ce résultat est la conséquence des efforts accomplis sur la maîtrise des charges à caractère général et des charges de personnel.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



La répartition des dépenses réelles de fonctionnement pour 2016 montre :

- Un niveau de charges de personnel (50 %) très raisonnable et notoirement inférieur à la moyenne nationale de la strate (53 %).
- Un niveau des charges à caractère général (23%) qui reste inférieur au ratio moyen de la strate (26 %).
- Un niveau des charges de gestion courante (26 %) toujours largement supérieur au ratio moyen de la strate (18 %).
- Un niveau de charges financières (intérêts d'emprunt : 1%) nettement inférieur au ratio de la strate (3,6%).

Ratios

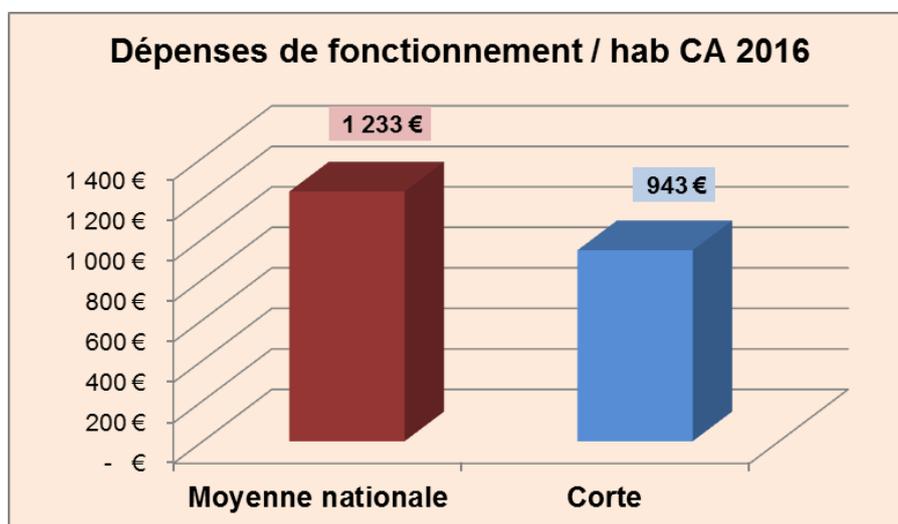
Comme tous ratios, il convient de les analyser en fonction des caractéristiques structurelles du budget auquel ils se rattachent. Aussi, il faut garder à l'esprit les caractéristiques de notre commune :

- Population desservie bien supérieure à celle recensée (7 422 habitants en 2016) tout au long de l'année (turn over étudiants/touristes) sans dotation particulière supplémentaire.
- Ville pauvre : sur 36 745 communes en France, 35 231 ont un revenu moyen /habitant supérieur au nôtre.
- Bases fiscales faibles : bases imposées par habitant inférieures de 40 % à la moyenne nationale des communes de même strate et donc des recettes fiscales faibles malgré des taux d'impositions élevés.
- Forte dépendance des recettes vis-à-vis des dotations de l'Etat (autour de 50 %).

Dans ce contexte, c'est bien cette maîtrise des dépenses qui génère les bons ratios de Corte comme l'illustrent les données ci-dessous.

Dépenses de fonctionnement par habitant

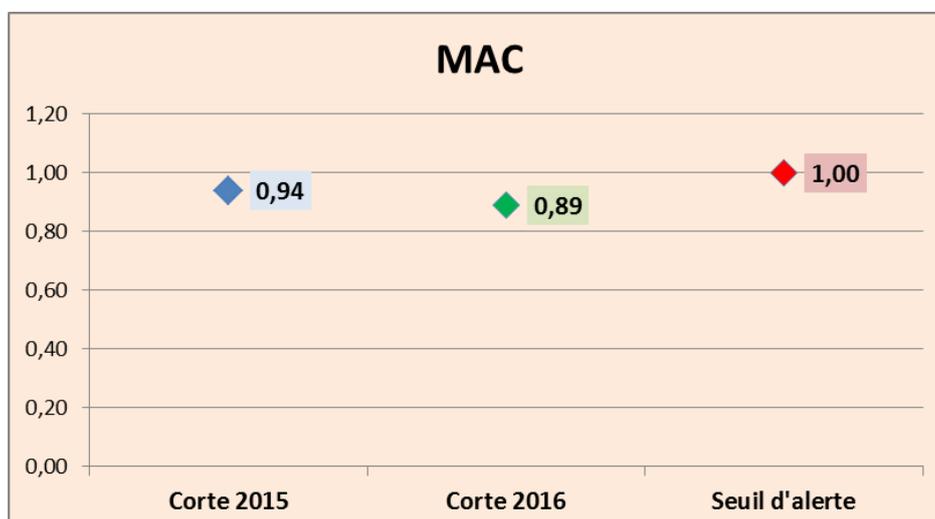
Ce ratio pour notre commune reste structurellement nettement inférieur (-23 %) au ratio national des communes de même strate (5 000 à 10 000 habitants).



Ratio de marge d'autofinancement courant (MAC)

Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du remboursement en capital de la dette (compte 16) et les produits de fonctionnement.

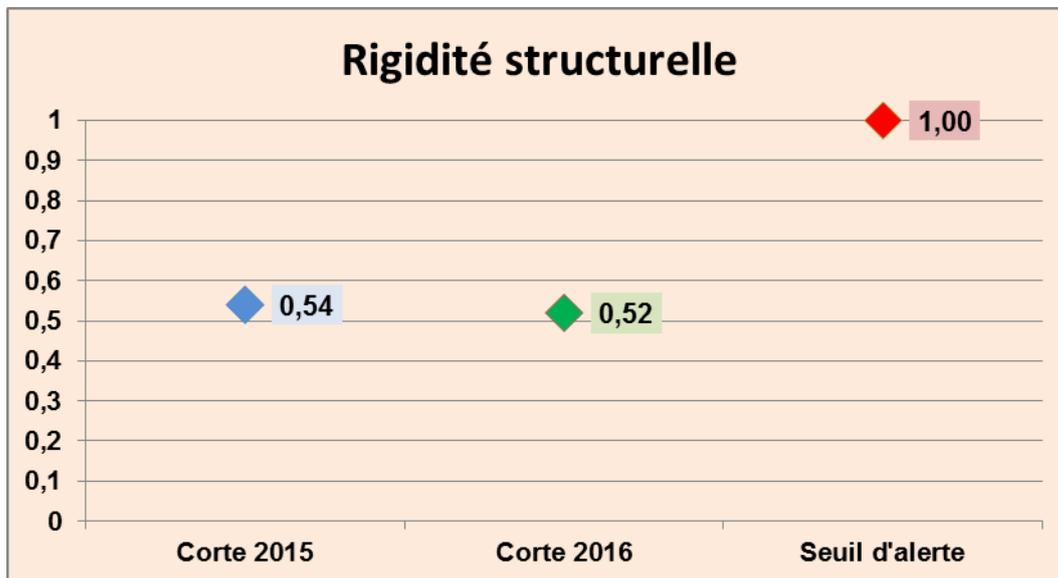
Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.



Ratio de rigidité structurel

Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre la part des charges de personnel + annuité de la dette + contributions obligatoire (SDISS) et les recettes réelles de fonctionnement.

Le seuil d'alerte est de 1 lors de 2 exercices consécutifs.

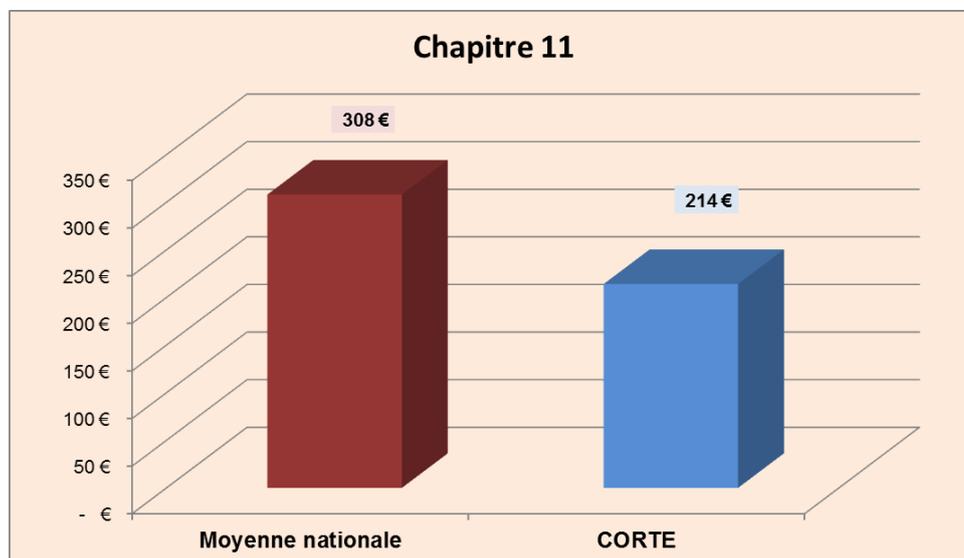


CHAPITRE 11 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

	BP + DM	CA 2016
Chapitre 11	1 690 000 €	1 588 848 €

Exécuté à un niveau inférieur à la prévision (- 131 152 €), ce chapitre est conforme aux objectifs fixés lors du BP considérant l'équilibre recherché entre la maîtrise des postes de dépenses et le niveau du service rendu à notre population.

Cet équilibre se traduit par des dépenses toujours maîtrisées qui sont inférieures de 30 % à la moyenne nationale de la strate.



CHAPITRE 12 : CHARGES DE PERSONNEL

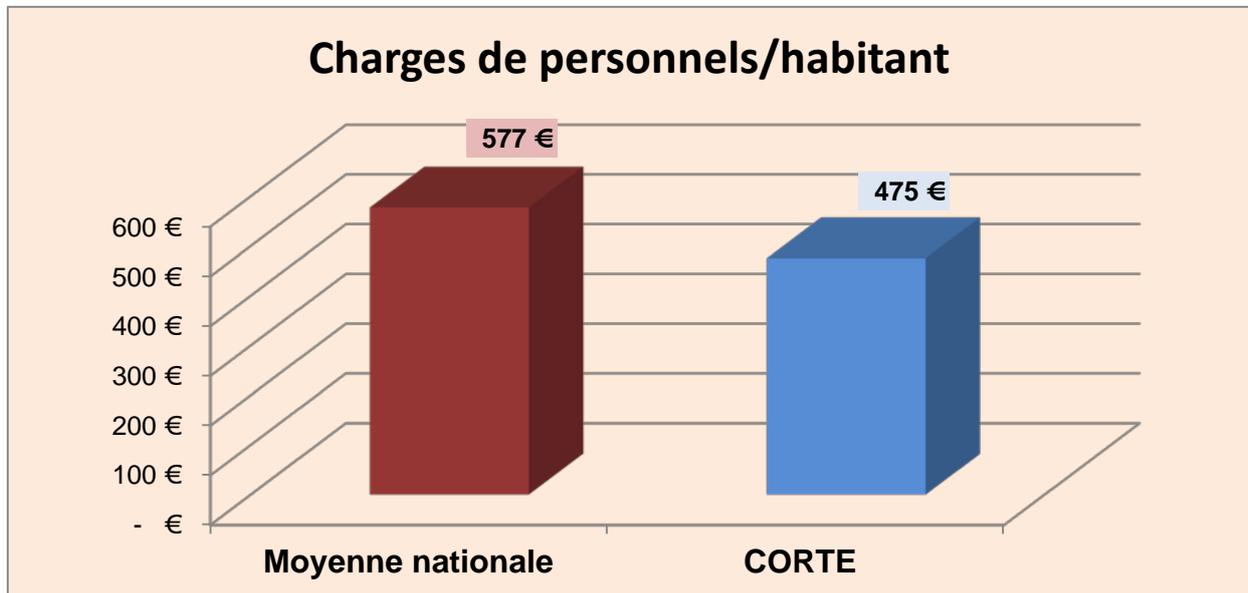
	BP + DM	CA 1016
Chapitre 12	3 630 000 €	3 524 134 €

On constate que le niveau d'exécution des charges de personnel :

- Est inférieur à la prévision (-105 866 €).
- Est surtout notablement en diminution de 119 664 €, soit – 3,2 % par rapport au CA 2015.

Ce résultat traduit bien les objectifs affichés par l'exécutif municipal lors de DOB et du BP concernant notamment la poursuite du non remplacement systématique des agents partant à la retraite et la limitation du nombre de saisonniers recrutés pour les besoins de la gestion de la vallée de la Restonica en période estivale.

Il faut également appréhender ce résultat en tenant compte qu'il intègre aussi les augmentations décidées par l'Etat de l'indice (+ 0,3 % pour 6 mois), l'augmentation due au nouveau régime indemnitaire, l'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant en année pleine et enfin la participation aux frais de mutuelle des agents à hauteur de 160 € par an et par agent votée par le conseil municipal sur proposition du Maire.



Ainsi les charges de personnel par habitant à Corte sont inférieures de 21,4 % à la moyenne nationale des communes de même strate.

Chapitre 65 : charges de gestion courante

	BP + DM	CA 2016
Chapitre 65	1 895 000 €	1 807 903 €

L'exécution de ce chapitre est inférieure de 87 097 € par rapport à la prévision en raison principalement d'une consommation moindre que prévue des crédits alloués à l'OPAH et au ravalement des façades.

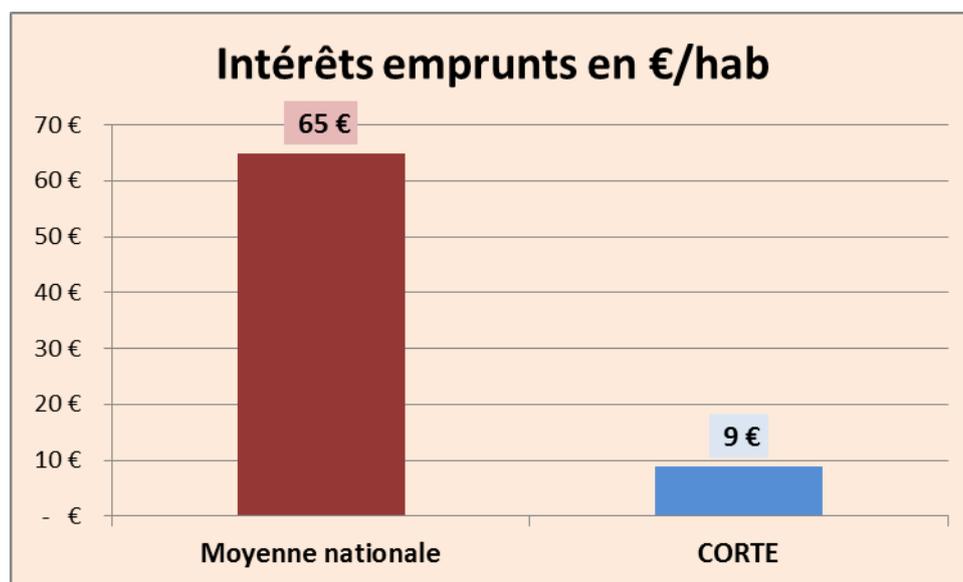
Dans la continuité des priorités fixées par l'exécutif municipal, ces résultats traduisent aussi :

- La priorité maintenue en faveur du secteur scolaire (caisse des Ecoles qui représente 26 % des charges de ce chapitre) et du secteur social (CCAS qui représente plus de 33 % des charges de ce chapitre).
- L'effort toujours soutenu en faveur des associations de notre cité pour lesquelles les subventions accordées représentent 12 % des charges de ce chapitre et 3,2 % des dépenses de gestion courante, soit quasiment le double de la moyenne des communes de même strate (qui se situe aux alentours de 1,8 %).

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

	BP + DM	CA 2016
Chapitre 66	75 000 €	66 816 €

Comme lors du CA 2015, la différence minime entre la réalisation et la prévision des charges d'intérêt d'emprunt s'explique par la non mobilisation de la ligne de trésorerie lors de l'exercice 2016.



Ce résultat constaté résulte de la gestion des emprunts par la commune qui prend en compte notamment le bon taux de subventions obtenues pour financer nos programmes d'investissement.

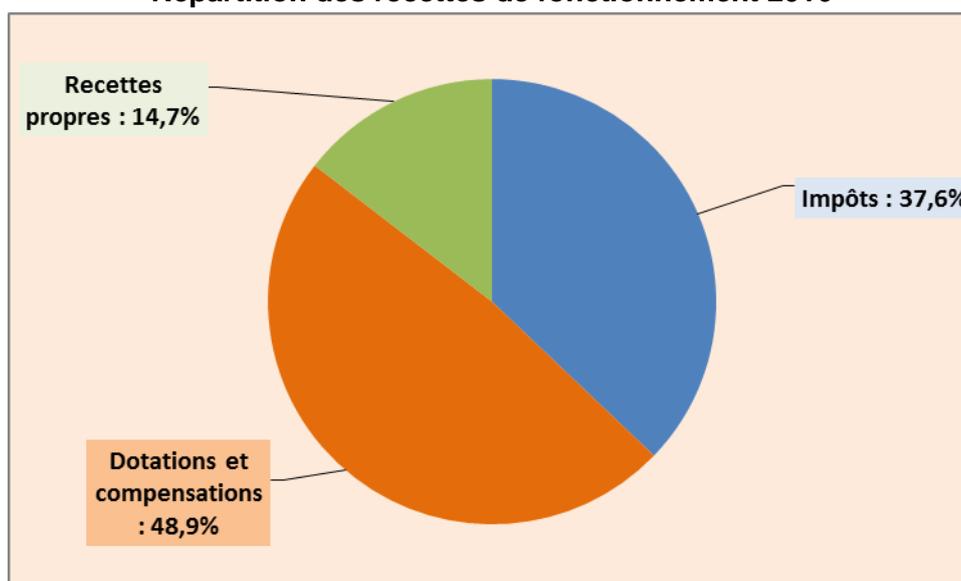
Pour autant, compte tenu du niveau de nos marges d'autofinancement et de la faiblesse relative de nos recettes par rapport aux communes de la strate au niveau national, il serait faux de croire que la commune pourrait emprunter à hauteur des ratios de cette moyenne nationale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	BP + DM	CA 2016
Recettes réelles de fonctionnement	8 184 503 €	8 197 204 €

On constate que l'exécution des recettes de fonctionnement est conforme à la prévision (+ 12 701 €)
 Pour autant, on constate aussi des disparités sur l'exécution de certains chapitres (voir page suivante).

Répartition des recettes de fonctionnement 2016



Au total, la répartition de nos recettes en pourcentage affiche quelques différences notables avec celle observée au CA 2015 :

- Diminution des dotations et compensations de l'Etat qui passent de 50 % à 48,9 %.
- Progression des recettes propres qui passent de 13 % à 14,7 % de nos recettes.
- Minime augmentation des recettes des impôts qui passent de 37 % à 37,6 %.

CHAPITRE 13 : ATTENUATIONS DE CHARGES

	BP + DM	CA 1016
Atténuations de charges	110 000 €	161 287 €

Exécutée à hauteur de 51 287 € de plus que la prévision, cette réalisation s'explique par des remboursements en 2016 par les assurances du salaire d'agents en maladie en 2015.

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES

	BP + DM	CA 1016
Produits des services	222 500 €	183 976 €

Les recettes constatées de ce chapitre sont inférieures de 38 523 €, en raison des rentrées moindres que prévu concernant les ventes des concessions au nouveau cimetière et les horodateurs.

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

	BP + DM	CA 1016
Impôts et taxes	4 213 363 €	4 245 206 €

Les recettes de ce chapitre montrent un résultat supérieur de 31 853 € par rapport à la prévision qui s'explique par la combinaison des constats suivants :

-La différence des recettes des taxes foncières et d'habitation (- 24 990 €) entre la prévision notifiée par les services fiscaux et la réalisation. Ceci est la conséquence de la modification en cours d'année par les services de l'Etat des bases de la TH qui nous avaient été notifiées lors de l'élaboration du BP 2016 en résultante de la mise en œuvre d'articles de la loi de finances 2016 exonérant certains foyers (exonération dite « les dégrèvement vieux parents »).

Ainsi nous avons perdu 187 913 € de base de TH. Cette perte de recette devrait être compensée par l'Etat en 2017 : à voir.

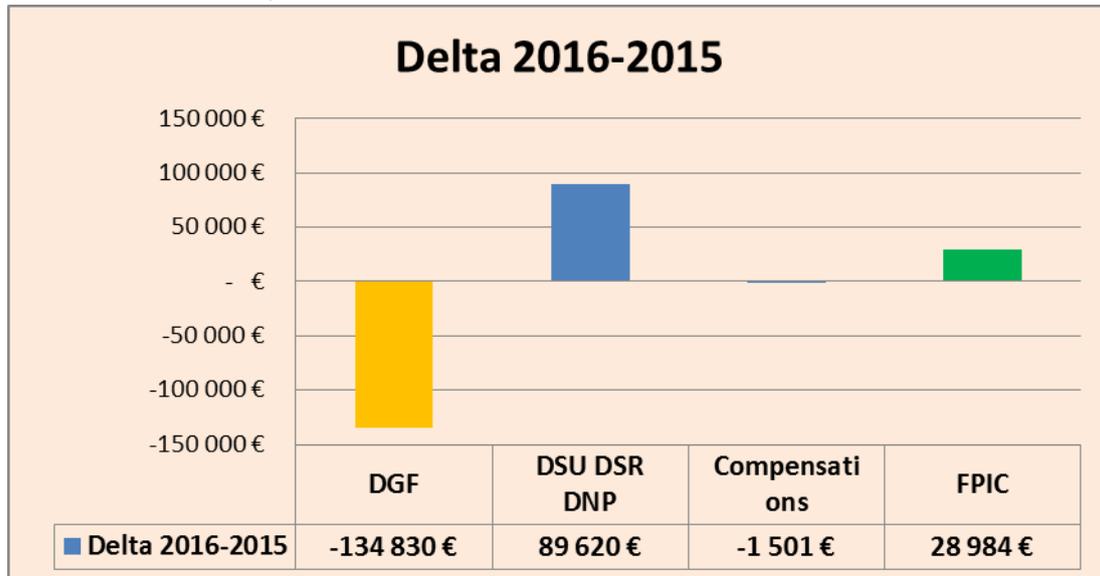
-Des recettes constatées issues des droits de mutation et du parking de la Restonica en progression de 48 239 € par rapport à la prévision en conséquence d'une bonne fréquentation estivale et du dynamisme persistant du secteur de l'immobilier.

CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

	BP + DM	CA 2016
Dotations, subventions et participations	3 298 254 €	3 363 645 €

Le différentiel en recettes de ce chapitre par rapport à la prévision (+ 65 391 €) s'explique essentiellement par le montant perçu par la commune du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) qui, comme chaque année, est différent de celui inscrit au BP (qui correspond au montant perçu à l'année N-1) car notifié tardivement par les services de l'Etat.

Synthèse évolution dotations Etat 2016/2015



On constate surtout qu'au final, a contrario de l'an dernier, le montant des compensations ne couvre pas le montant de la baisse de la DGF **puisque le solde est de – 17 727 € en notre défaveur.**

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

	BP + DM	CA 2016
Autres produits de gestion courante	180 000 €	178 235 €

Résultat conforme à la prévision s'agissant du revenu des immeubles.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

	BP + DM	CA 2016
Produits exceptionnels	160 386 €	64 853 €

Prise en compte de remboursements divers et du produit des ventes de terrains effectuées en 2016.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Le niveau d'exécution des investissements est conforme au rythme prévu sur la mandature, toujours sans avoir recours à l'emprunt.

Plus précisément, en 2016, la commune a investi 2,304 millions d'euros avec un taux de réalisation correct à hauteur de 49 %.

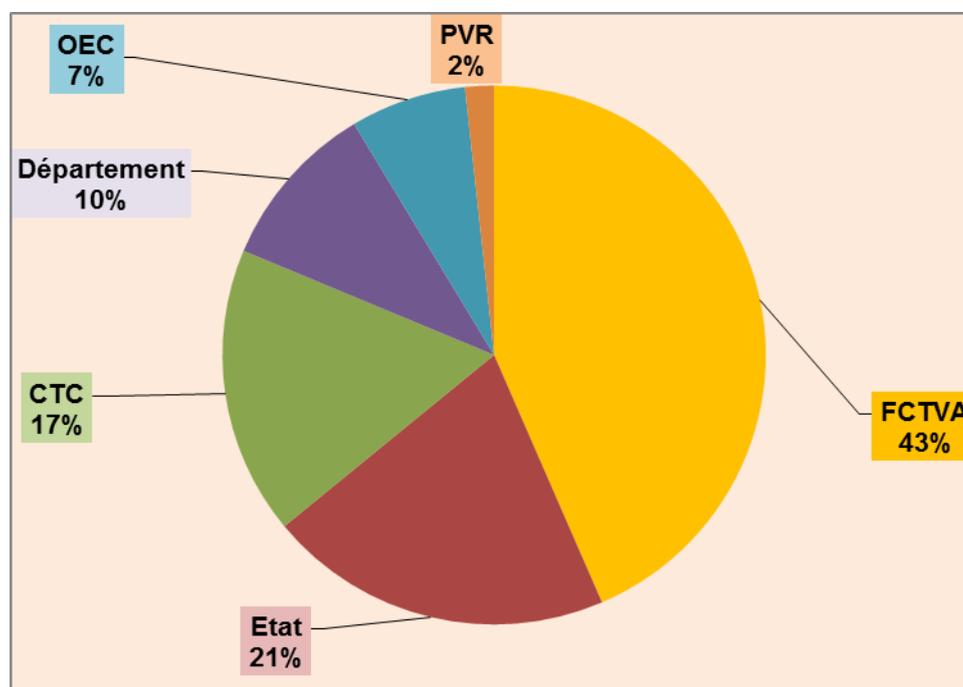
Le détail des programmes figure en annexe dans le tirage informatique du CA.

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Comme à chaque CA, le différentiel entre les recettes et les dépenses d'investissements s'explique par le décalage habituel entre le versement des subventions et le niveau d'exécution des travaux de programmes dont la concrétisation s'étale souvent sur plusieurs exercices budgétaires.

Prenant en compte ce qui précède, le taux de couverture des investissements réalisés en 2016 par les subventions perçues en 2016 est de 26,4 %.

Répartition des recettes d'investissement (1,080 M € hors chapitre 1068)

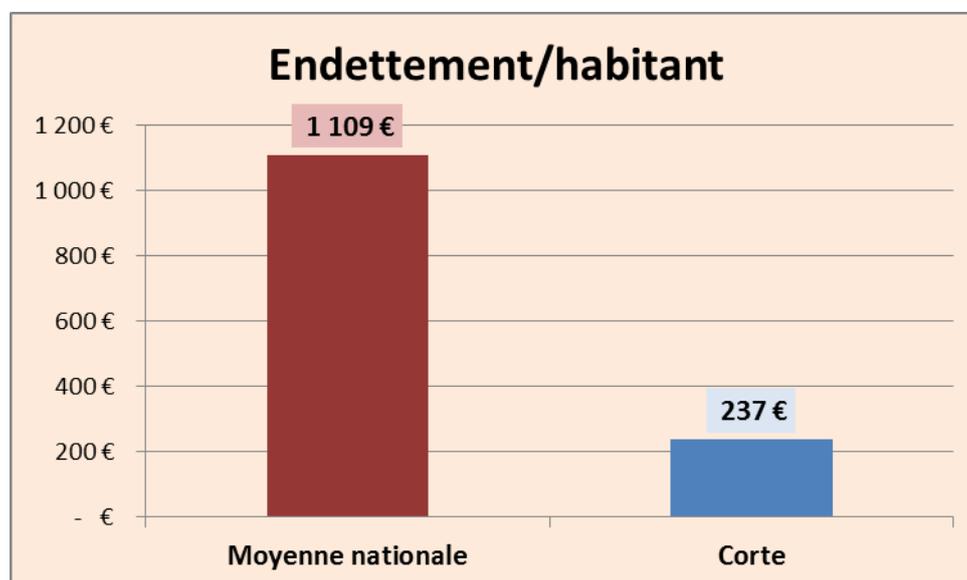


En conséquence de ce qui précède, le solde des restes à réaliser (RAR) est déficitaire pour un montant de 1 310 330 €

NIVEAU DE LA DETTE

Le capital des emprunts restant dû s'élève à 1 756 407 € au 01/01/2017 soit une diminution de la dette de 373 825 € par rapport à l'an dernier (- 17,5 %).

A noter que le ratio d'endettement par habitant à Corte est inférieur de 72 % à la moyenne nationale pour les communes de même strate.



L'analyse de ce ratio doit être pondérée avec les mêmes éléments que ceux évoqués pour le ratio des intérêts d'emprunt page 8.

EPARGNE

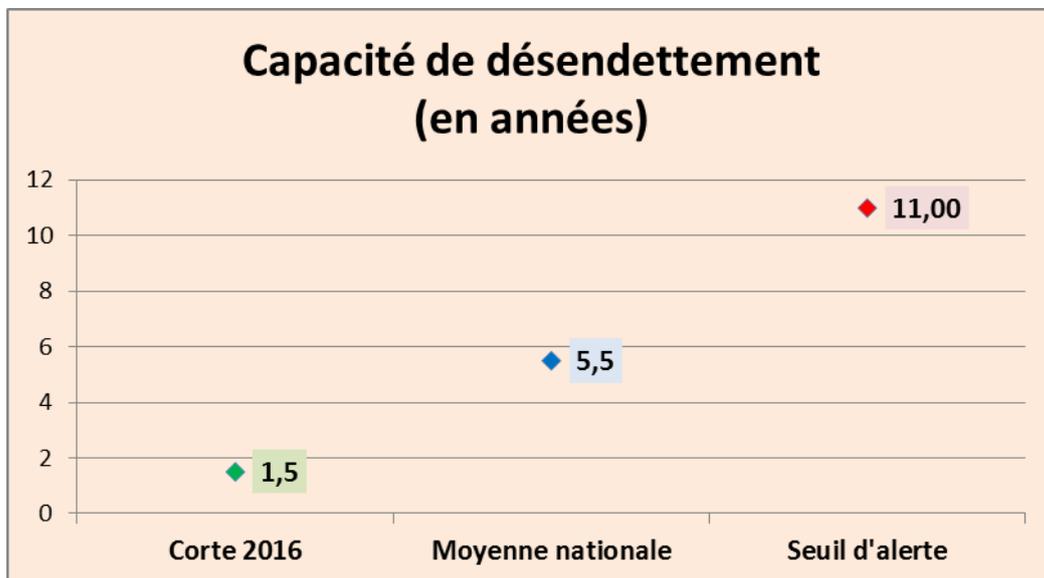
Confirmant le constat fait en introduction de ce CA 2016, la commune renforce nettement son épargne qui progresse globalement de 30 % par rapport à 2015 aussi bien au niveau de son épargne brute que de son épargne nette.

En conséquence nous disposons d'une capacité d'autofinancement brute équivalente à 13,9 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 11,5 % en 2015) ce qui représente un bon ratio (seuil de vigilance entre 7 et 10 %).

Bilan financier	CA 2015	CA 2016
Epargne brute	927 216 €	1 136 955 €
Dette en capital	358 387 €	373 825 €
Epargne nette	568 829 €	763 130 €

Ratio de désendettement

Le nombre d'années nécessaire à notre commune pour rembourser l'intégralité de ses emprunts au moyen de son épargne brute est égal à **1,5 années** ce qui constitue un excellent ratio très inférieur à la moyenne nationale de la strate et très en dessous du niveau d'alerte (11 années).



PERSONNELS

Le nombre total de personnels communaux au 31/12/2016 comprend 116 agents titulaires.